



Doc. 14837
10 avril 2019

Situation des migrants et des réfugiés dans les îles grecques: il faut redoubler d'efforts

Amendement¹ n° 7

déposé par la Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées

Dans le projet de résolution, après le paragraphe 9.3.9, insérer le paragraphe suivant:

«évaluer et réexaminer l'impact de la déclaration UE-Turquie sur les droits de l'homme, en tenant compte des Résolutions 2109 (2016), 2118 (2016), 2174 (2017) et 2228 (2018) de l'Assemblée;»

1. 2019 - Deuxième partie de session

